

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

COMITÉ DE TOPONYMIE

4e séance – 15 juin 2026 – 13 h 30 à 14 h 58

Salle Lafontaine, 1er étage

Maison du citoyen, 25 rue Laurier, Gatineau

Séance en mode hybride

PRÉSENCES :

Membres

Julie Bélisle, présidente et conseillère municipale – District de Limbour (10)

Steve Moran, vice-président et conseiller municipal – District de Hull-Wright (7)

Johanne Légaré, membre citoyenne

Laurent Robillard-Cardinal, membre citoyen – En visioconférence

Pierre-Luc Gagné, membre citoyen

Secrétaire – En visioconférence

Josée Marcil, coordonnatrice aux comités et commissions – Direction exécutive (DE)

Ressources internes – En visioconférence

Sonia Blouin, directrice – Service des arts, de la culture et des lettres (SACL)

Julie Lacroix, cheffe de service – Animation et diffusion culturelle – SACL

Nathalie Barbe, agente culturelle en patrimoine – Animation et diffusion culturelle – SACL

Josianne Therrien, adjointe administrative II aux comités et commissions – DE

Autre personne présente

Bob Rioux, directeur des communications – Cabinet du conseiller désigné

ABSENCES :

Membres

Michel Noreau, membre citoyen

1. Constatation du quorum et ouverture de la séance publique

La présidence constate le quorum, souhaite la bienvenue aux membres et ouvre la séance publique, tenue en mode hybride à 13 h 30. Il s'agit de la quatrième séance de l'année 2026. Il est précisé que la séance est enregistrée et qu'elle pourra être visionnée sur le site Web de la Ville, où sont disponibles les webdiffusions des comités et commissions.

2. Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Johanne Légaré

Appuyé par Pierre-Luc Gagné

Que ce Comité adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adoptée

3. Déclaration de conflit d'intérêts

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré à la suite de la lecture des sujets inscrits à l'ordre du jour.

4. Dépôt et suivis des procès-verbaux de la séance du 20 avril 2026 et de la séance extraordinaire du 25 mai 2026

Les procès-verbaux des séances publiques du 20 avril et de la séance extraordinaire du 25 mai 2026, préalablement validés par les membres, sont déposés et disponibles sur le site Web de la Ville. Aucun suivi n'est rapporté.

5. Période de questions du public

Aucune question du public n'est adressée au Comité lors de cette séance.

La séance publique est suspendue à 13 h 33 afin de permettre la tenue d'un huis clos.

Il est proposé par Johanne Légaré

Appuyé par Pierre-Luc Gagné

La séance publique reprend à 14 h 51, après la tenue de la séance à huis clos.

6. Décisions relatives aux délibérations de la séance en huis clos

À la suite des délibérations tenues à huis clos, le Comité de toponymie présente les décisions relatives à celles-ci.

6.1 Avis d'intention

Le Comité de toponymie convient de poursuivre l'analyse des noms suivants : du Clivage, des Feuilletts, de la Meunerie, du Moulin-à-Farine, des Boisseaux, de l'Élévateur, du Monitor, du Jessie-Cassels, du Compagnonnage, des Trois-Sœurs, des Diligences, des Cabriolets et de la Muscovite.

Il est proposé par Pierre-Luc Gagné

Appuyé par Johanne Légaré

Adoptée

6.2 Grilles d'analyse

6.2.1 Guy Beaulne

Le Comité de toponymie convient de verser le nom de Guy Beaulne à la banque de toponymes, sous la thématique Artiste québécois et Personnages de l'Outaouais, priorité 2.

Il est proposé par Steve Moran

Appuyé par Julie Bélisle

Adoptée

6.2.2 Groupe Beaulne

Le Comité de toponymie convient de ne pas verser le nom de la troupe de théâtre Groupe Beaulne à la banque et de privilégier le versement du nom Léonard Beaulne, fondateur du Groupe, dans la thématique Artistes québécois et Personnages de l'Outaouais, priorité 2.

Il est proposé par Steve Moran

Appuyé par Julie Bélisle

Adoptée

7. Dossiers et thématiques toponymiques

7.1 Manoir des Trembles

Recommandation

CT-2026-11

CONSIDÉRANT QUE

- Le secteur résidentiel connu sous le nom Manoir des Trembles a été nommé Birch-Manor en 1965 lors du développement d'un premier projet domiciliaire par le groupe Mervin Greenberg Ltd.;
- Le nom Birch-Manor a été officialisé par la Commission de toponymie du Québec en 1968, puis remplacé par la forme Birch Manor à la suite de l'adoption de la nouvelle politique linguistique de la Commission de toponymie du Québec;
- Le nom Birch Manor est répertorié dans la Banque de noms de lieux du Québec de la Commission de toponymie du Québec, la Base de données toponymiques du Canada ainsi que dans le fonds de carte public des Services municipaux de la Ville de Gatineau;
- Le promoteur a suggéré, le 17 janvier 1977, de remplacer la désignation anglaise Birch Manor par le nom Manoir des Trembles et que ce nom est dès lors communément utilisé par le promoteur et la Ville de Hull pour désigner ce projet;
- L'Association des citoyens du Manoir des Trembles, qui regroupe des propriétaires et des résidents du Manoir des Trembles, s'est constituée le 29 janvier 1984;
- Le nom Manoir des Trembles n'a jamais été adopté par le conseil municipal de la Ville de Hull et qu'il n'a jamais été officialisé par la Commission de toponymie du Québec, ce qui explique son absence dans les répertoires officiels;

Le Comité de toponymie recommande au comité exécutif d'approuver la désignation Manoir des Trembles en remplacement de Birch Manor.

Il est proposé par Steve Moran

Appuyé par Johanne Légaré

Adoptée

8. Divers

7.1 Suivis des recommandations, s'il y a lieu

En suivi du Comité de toponymie, deux recommandations ont fait l'objet d'un cheminement récemment.

CT-2026-09 Changement de nom du parc Limbour

La recommandation sera soumise au comité exécutif du 17 juin afin de proposer de renommer le parc « parc Thérèse-Morency ».

CT-2026-10 Rue Marie-Le Franc

La recommandation et le dossier ont été retournés au Service de l'urbanisme et du développement durable pour validation et poursuite du cheminement.

9. Prochaine séance : 14 septembre 2026

La prochaine séance du Comité de toponymie aura lieu le 14 septembre 2026. La présidence souhaite un bel été aux membres du Comité.

10. Levée de la séance

Il est proposé par Pierre-Luc Gagné

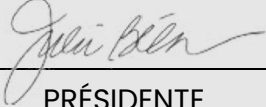
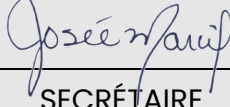
Appuyé par Johanne Légaré

Et résolu que ce Comité accepte de lever la séance à 14 h 58.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources,
aux membres du conseil municipal et à la greffière

 _____ PRÉSIDENTE JULIE BÉLISLE	 _____ SECRÉTAIRE JOSÉE MARCIL
---	---